



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Quand Le Landeron révèle ses incroyables talents



Les élèves du Landeron ont enchanté leurs camarades avec un spectacle « Incroyables talents » mêlant danse, musique, acrobaties et chant, salué pour sa qualité et sa créativité. Un moment fort a ému le public lorsque la classe d'Ariane Moulin a chanté pour son départ à la retraite après plus de quarante ans d'enseignement. Laurence Petruzzi a souligné le courage et l'investissement de ces jeunes artistes qui ont clos l'année en beauté, comme le relève également Claude Perrenoud dans son article en page 9.



Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

Grande soirée Grisonne
terrasse ombragé côte jardin

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



RECHERCHE TECHNICIEN SON ET LUMIÈRE

Vous avez un attrait tout particulier pour les techniques son et lumière et pour la vie associative et villageoise.

Vous êtes disponible en soirée et/ou le week-end sur mandat afin de remplacer le responsable, démissionnaire, pour la gestion du son/lumière lors d'événements, conférences, séances ayant lieu à l'aula du Centre des Deux Thiellles au Landeron.

Pour les indépendants/entreprises, une affiliation auprès de la Caisse cantonale de compensation sera requise.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler votre intérêt, vous pouvez contacter le secrétariat au 032 886 48 60 ou par mail à : commune.lelanderon@ne.ch.

L'administration communale

LE LANDERON



A LOUER

Rue du Centre 2 - 2525 Le Landeron

Studio partiellement rénové situé au 4^{ème} étage.

L'immeuble est situé au centre du village et proche de toutes commodités.

LOYER: CHF 590.- (+ CHF 80.- acompte de charges) disponible dès le 1^{er} août 2025.

Le studio est composé comme suit :

- Pièce à vivre rénovée
- Salle de douche rénovée
- Cuisine semi agencée
- 1 cave
- 1 ascenseur

Atouts principaux :

- Emplacement central
- Proche des transports et des commerces
- Idéal pour une personne seule ou un(e) étudiant(e)
- Immeuble rénové en 2015

Commodités à proximité :

- Boulangerie à 50 m
- Office postal dans le même bâtiment
- Gare à 100 m
- Arrêt de bus à 100 m
- Commerce d'alimentation à 120 m
- Centre médical et pharmacie à 20 m
- Restaurants variés à 100 m
- Ecole à 300 m
- Piscine à 500 m

Contact pour les visites :

Service de la gestion du patrimoine

M. Grosjean Julien

032 886 48 60

Visite possible dès le 18 juillet 2025



LE LANDERON



VOTEZ POUR LA COMMUNE DU LANDERON, FINALISTE ROMANDE, AFIN QU'ELLE OBTIENNE LE TITRE DE « VILLAGE SUISSE DE L'ANNÉE 2025 »

Savez-vous que la Commune du Landeron fait partie depuis 2016 de l'Association des plus beaux Villages de Suisse ? Cette dernière a été fondée en 2015 avec la volonté de protéger, promouvoir et coordonner dans un réseau touristique les communes suisses qui répondent aux critères mentionnés dans la charte de qualité.

Chaque année, le Schweizer Illustrierte et son partenaire média l'illustré lancent une compétition afin d'élire le « Village suisse de l'année ». La Commune du Landeron a le grand honneur d'être parmi les 6 finalistes en 2025 ! Au milieu d'un paysage viticole et lacustre, son charmant bourg détient une place centrale unique, entourée d'un patrimoine bâti remarquable et historique. Ainsi, nous vous invitons à voter massivement, dès le 27 juin, pour que la Commune du Landeron obtienne le titre car elle répond pleinement aux critères du concours.

Rempporter cette dernière course serait une immense considération pour notre commune d'autant plus que notre Vieille Ville fête cette année ses 700 ans d'histoire ! Quel millésime !

N'hésitez pas à consulter le site internet dédié au concours :

www.villagedelannee.ch/fr et de voter moyennant le QR publié.

Commune du Landeron



Votez pour la seule commune romande finaliste

LE LANDERON

L'un des plus beaux Villages de Suisse, en lice pour le titre de « Village suisse de l'année 2025 » !

VOTEZ !



Concours national organisé par



du 27 juin au 27 juillet

IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



PROVISIONS DOMESTIQUES

Même si les rayons des magasins débordent, on pourrait se demander à quoi bon faire des provisions domestiques? Détenir des provisions à la maison permet de puiser dans vos réserves et de passer au travers d'une crise de quelques jours sans trop de souci...

Quelles sont les quantités d'eau potable que chaque ménage devrait avoir?

Nous avons beau bénéficier d'un approvisionnement en eau de très bonne qualité en Suisse, nous ne sommes pas à l'abri d'une intempérie qui endommage des conduites ou provoque une contamination de l'eau potable. Il est dès lors important de pouvoir recourir à sa propre réserve d'eau en attendant que l'approvisionnement soit rétabli. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays recommande d'avoir au moins **9 litres d'eau par personne, soit un lot de six bouteilles de 1,5 litre**

Ces packs sont faciles à transporter et se conservent plusieurs mois; ils permettent d'avoir de quoi boire et de cuisiner pendant 3 jours en cas d'urgence. **A partir du quatrième jour, les services des eaux sont tenus de fournir à la population une quantité minimale d'eau potable.**

Quels aliments sont-ils recommandés?

Les provisions domestiques devraient contenir des aliments non périssables pour la consommation quotidienne, par exemple du riz ou des pâtes, de l'huile, des sauces en bocal, du sucre, de la confiture, du miel, du sel, du café, du fromage à pâte dure, etc. Il ne faut pas oublier les aliments que l'on peut consommer sans cuisson (chocolat, biscottes, fromage à tartiner, fruits secs, etc.).

Ce sujet vous intéresse et vous souhaitez obtenir des informations complémentaires? Rendez-vous sur le site internet de la commune du Landeron où est publié le guide «des provisions providentielles» rédigé par la Confédération.

Le Conseil communal

LE LANDERON



ERREURS DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS – ECO-POINTS DU VILLAGE

La Commune du Landeron constate des erreurs de tri des déchets à l'éco-point de la piscine, notamment en ce qui concerne les déchets verts.

Les conséquences ont atteint un tel niveau qu'ils ne peuvent plus être traités en tant que tel. Ainsi, la récupération séparée des déchets précités perd tout son sens. Les négligences ne concernent pas que les déchets verts, on retrouve également dans la benne à carton du plastique, du sagex et des bouteilles en verre.

Sensible aux besoins de la population, la Commune du Landeron met à la disposition de celle-ci des éco-points dédiés à la récolte des principaux déchets (verre, carton, déchets verts) afin d'éviter des déplacements à la déchetterie intercommunale de Cornaux. Nous tenons à rappeler que la commune n'a aucune obligation de maintenir ces différents éco-points, prestation de proximité mise à la disposition de la population à bien plaisir.

Afin de pérenniser les éco-points du village, nous prions les personnes qui entravent les consignes affichées d'améliorer sensiblement le tri de leurs déchets. La commune sera dans l'obligation de prendre des mesures si la situation ne devait pas s'améliorer rapidement.

Des remerciements s'adressent à la grande majorité de toutes celles et ceux qui agissent dans le respect du tri des déchets.

Le Landeron, le 2 juillet 2025

La Commune du Landeron



LE LANDERON



CHANTIER DES PÊCHES DERRIÈRE L'ÉGLISE ACTIVITÉS ET TRAVAUX BRUYANTS

Le Conseil communal a autorisé le conducteur des travaux des Pêches derrière l'Eglise à déroger à l'art. 57 du Règlement de police qui prévoit que «Sauf autorisation spéciale délivrée par le Conseil communal, toutes activités et travaux bruyants (ex. construction, jardinage, usage des tondeuses à gazon, etc.) sont interdits le dimanche, les jours fériés de l'administration cantonale neuchâteloise, le jour de la Fête Dieu, les jours ouvrables de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00, ainsi que le samedi de 12h00 à 13h00 et dès 19h00, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux travaux agricoles et viticoles.»

Ainsi, l'entreprise est autorisée à débiter ses activités **dès 6h30 si les températures prévues dépassent 28 degrés Celsius.** Cette mesure, avalidée dès le 8 juillet jusqu'à fin août 2025, est prise afin de réduire l'effet de la chaleur sur la santé des ouvriers actifs.

Nous signalons que le chantier sera en arrêt dès le **25 juillet jusqu'au 11 août 2025.**

Nous remercions la population pour sa compréhension et collaboration.

Le Landeron, le 7 juillet 2025

Le Conseil communal



Ghielmetti

Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur [DECES.CH](https://www.decès.ch)
Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

TROGLO

au lac!

Juillet-Août / 13-17 ans

ST-BLAISE 16H-19H / Débarcadère	HAUTERIVE 16H-19H / Beach volley
Mardi 8 & Jeudi 10 juillet	Mardi 29 & Jeudi 31 juillet
Mardi 15 & Jeudi 17 juillet	Mardi 5 & Jeudi 7 août
Mardi 22 & Jeudi 24 juillet	Mardi 12 & Jeudi 14 août

- SNACKS BOISSONS ACTIVITÉS CHILL -

Animation Jeunesse Culture

LATÉNA

troglo! animation jeunesse culture





AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



FÉLICITATIONS À NOS APPRENTI-ES

La Commune de Laténa adresse ses plus vives félicitations à toutes les lauréates et tous les lauréats ayant obtenu leur CFC au terme de leur formation.

Une mention toute spéciale aux apprenti-es de Laténa, brillamment couronné-es de succès: Nicolas Oesch, pour son CFC d'agent d'exploitation, ainsi que Noemi Esteves Lamerinhas et Alexandre Alves Araujo, pour l'obtention de leur CFC d'employé-e de commerce.

Cette belle réussite marque le début d'un nouveau chapitre riche en opportunités. Que les compétences acquises tout au long de votre parcours vous ouvrent la voie vers une carrière épanouissante et riche de succès.



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 121097

Parcelle(s) et coordonnées: 682 - Hauterive; 2564625/1207399

Situation: Champs Trottets; Chemin de la Forêt 6

Description de l'ouvrage: Pose d'un velux

Requérant(s): Sabine Loriol, 2068 Hauterive et José Loriol, 2017 Boudry

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée: Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA

Votre bibliothèque de Laténa sera fermée

du vendredi 11 juillet 2025 à 12h00 au mardi 12 août 2025 à 10h00

Bel été et bonnes vacances à toutes et tous!

Mais avant cela, des paquets-surprises vous attendent à la biblio...



LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit:

- **Du lundi 7 juillet au vendredi 15 août** les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12 h.
- **Le vendredi 1^{er} août**, l'administration est fermée toute la journée, en raison de la Fête nationale.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

Durant cette période, les **antennes de proximité** seront aussi impactées:

- Pas d'ouverture le mardi après-midi à Marin;
- Pas d'ouverture le jeudi après-midi à Hauterive;
- **Fermeture complète des antennes du 28 juillet au 8 août 2025.**

L'horaire habituel reprendra à partir du **lundi 18 août 2025**.

Merci de votre compréhension.

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL PROCLAMANT L'ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984;

Vu le règlement général de commune du 12 décembre 2024;

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège de suppléant-e devenu vacant au Conseil général par suite de la démission de M^{me} Léonore Lovis de la liste Les Vert-e-s de Laténa, au 31 juillet 2025 et la nomination de M. Vincent Mendy en tant que conseiller général;

Vu les résultats de l'élection du Conseil général du 21 avril 2024,

arrête

Election **Article premier**

M. Yves Tillé, vient-ensuite de la liste Les Vert-e-s de Laténa, est proclamé élu conseiller général suppléant, dès le 1^{er} août 2025.

Publication **Art. 2**

Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle. Il en sera délivré un exemplaire au suppléant proclamé.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

V. Dubosson

La secrétaire

V. Renfer

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 121006

Parcelle(s) et coordonnées: 2738 - Saint-Blaise; 2565402/1207653

Situation: Chemin des Champs-aux-Prêtres 1

Description de l'ouvrage: Agrandissement d'une véranda et installation d'une PAC

Requérant(s): Bastien Béguelin et Mélanie Cecilia Clavijo Béguelin, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Dania Diogo, Atelier Haldi Sàrl, Sentier du Donjon 5, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route communale; Distance à la vigne; Abattage d'arbres

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée: Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL PROCLAMANT L'ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984;
Vu le règlement général de commune du 12 décembre 2024;
Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général,
par suite de la démission de M^{me} Léonore Lovis de la liste Les Vert-e-s de Laténa, avec
effet au 31 juillet 2025;
Vu les résultats de l'élection du Conseil général du 21 avril 2024,

arrête

Election

Article premier

M. Vincent Mendy, suppléant de la liste Les Vert-e-s de Laténa, à laquelle appartient le siège vacant, est proclamé élu conseiller général, dès le 1^{er} août 2025.

Publication

Art. 2

Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle. Il en sera délivré un exemplaire au conseiller général proclamé.
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
V. Dubosson

La secrétaire
V. Renfer

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Vous souhaitez mettre vos compétences administratives au service de la collectivité et évoluer dans un environnement humain et engagé? Rejoignez le Guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs!

Dans ce cadre, la Commune de Laténa recherche pour son service de la cohésion sociale un-e:

Collaborateur-trice socio-administratif-ve (60 %)

Activités principales

- accueil et réception des bénéficiaires au guichet
- traitement des demandes de prestations sociales conformément aux directives ACCORD
- gestion des dossiers d'aide sociale
- traitement de tâches liées au secrétariat du service social

Profil recherché

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- formation complémentaire en assurances sociales serait un atout
- maîtrise des outils informatiques usuels
- rédaction soignée avec une excellente maîtrise de l'orthographe
- autonomie, rigueur administrative et sens prononcé du service public
- excellentes compétences relationnelles, sens du travail en équipe tout en étant autonome
- sens aigu des responsabilités, esprit d'initiative et capacité d'adaptation
- bienveillance et discrétion sont des qualités indispensables

Ce que nous vous offrons

- une activité variée au service de la collectivité
- un poste stable au sein d'une commune en pleine expansion
- un environnement de travail agréable, propice à l'épanouissement professionnel
- un poste régit par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2025 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

Monsieur Koffi Gbonougbe, chef du GSR ad interim, 032 886 49 70

Madame Laura Richard, cheffe de service des ressources humaines, 032 886 65 40

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Laténa.RessourcesHumaines@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », jusqu'au **31.07.2025**.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 121085

Parcelle(s) et coordonnées: 3597 - Saint-Blaise; 3596 - Saint-Blaise; 3595 - Saint-Blaise; 2565965/1209233

Situation: Les Renouillères; Voëns 13

Description de l'ouvrage: Agrandissement et approfondissement du lac et du petit lac en amont

Requérant(s): Serge Jacot S.l. du Domaine de Voëns, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de golf / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al. 2 LAT; Distance à la forêt; Zone S2 el et zone S3

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée: Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 121036

Parcelle(s) et coordonnées: 1093 - Thielle - Wavre; 2568164/1208054

Situation: Les Pigeons; Grand'Rue 41

Description de l'ouvrage: Construction d'une pergola bioclimatique

Requérant(s): Thierry Passaplan et Marie Passaplan Dubois, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 25.03.2009

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.05.5 RAC (Longueur maximale); Art. 2.3 RCC (Conception des toitures); Art. 2.4 RCC (Couverture des toitures)

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée: Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.25 au 25.08.25

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 120926

Parcelle(s) et coordonnées: 181 - Hauterive; 2564504/1207063

Situation: Rue de la Croix-d'Or 1

Description de l'ouvrage: Transformations intérieures

Requérant(s): Michel Wolf SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Fabiano Bellei, Edilplan SA, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I

La pose de perches gabarit est exigée: Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES TAILLE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 31 juillet 2025. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 11 juillet 2025 au 25 août 2025

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC N° 120536

Parcelle(s) et coordonnées: 669 – Lignières – 2571232/1214276

Situation: Les Ravières - Rue des Planches 10

Description de l'ouvrage: Pose d'une piscine hors sol

Requérant(s): Denis et Odile Schleppe – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 2 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales: Distance à un alignement

Caractéristiques:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 11 juillet 2025 fait foi.

LIGNIÈRES



SUPPRESSION DE LA RÉCUPÉRATION DES HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES À LA DÉCHETTERIE COMMUNALE DE L'ANCIEN BATTOIR

A partir du 1^{er} août 2025, il ne sera plus possible de déposer les huiles végétales et minérales à la déchetterie communale de l'ancien Battoir à Lignières.

En effet, le Conseil communal a dû se résoudre à supprimer cette prestation, car le récupérateur actuellement en place ne répond pas aux normes en la matière. En effet, les huiles usagées sont classifiées dans la catégorie des déchets spéciaux dangereux et nécessitent de prendre des mesures spécifiques pour veiller à ce que leur récolte soit conforme sur le plan environnemental et la santé humaine.

Dorénavant, l'évacuation des huiles végétales et minérales devra s'effectuer uniquement auprès de la déchetterie intercommunale de Cornaux.

Nous vous rappelons également que les huiles usagées ne doivent en aucun cas être évacuées dans les toilettes, ni dans les réseaux d'évacuation des eaux. Les huiles, qu'elles soient alimentaires ou de moteur, peuvent obstruer les canalisations et causer de graves problèmes à la station d'épuration et aux cours d'eau. Elles peuvent former des bouchons, perturber le traitement des eaux usées et polluer l'environnement.

Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA FIBRE OPTIQUE À LIGNIÈRES VONT PROCHAINEMENT DÉBUTER

Swisscom a informé le Conseil communal de l'extension prévue, en plusieurs étapes, de son réseau fibre optique à Lignières jusqu'aux habitations (FTTH – Fibre to the home). Les premiers travaux débuteront mi-juillet 2025 et, dès l'automne 2026, une partie des résidents de la Commune de Lignières seront raccordés à l'Internet ultra-rapide. Cependant, de nombreux travaux préliminaires seront nécessaires avant le début des travaux de raccordement.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Le raccordement d'un bâtiment à la fibre optique nécessite au préalable la signature d'un contrat par le propriétaire de l'immeuble. Ce contrat autorise Swisscom à effectuer le raccordement, sans engagement d'achat de service ultérieur. Les sociétés **Cablex** et **CR Telecom**, mandatées par Swisscom, contacteront les propriétaires pour convenir des détails du raccordement. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse électronique suivante: lines.ls@swisscom.com ou auprès du chef de la réalisation, Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Vers une connectivité optimale - Transition vers la fibre optique

Dans le cadre du déploiement du réseau à très haut débit, la fibre optique est progressivement introduite dans notre région. Le réseau de cuivre sera bientôt démantelé et il est crucial de vous préparer à l'arrivée de la nouvelle technologie de la fibre optique. Les propriétaires qui refusent le raccordement à la fibre optique aujourd'hui seront responsables des frais de raccordement ultérieurs, qui peuvent facilement s'élever entre CHF 8'000.- et plus de CHF 20'000.- selon la situation. Une fois le réseau de fibre optique achevé, le réseau de cuivre sera progressivement désactivé, ce qui signifie que les propriétaires n'ayant pas opté pour le raccordement à la fibre perdront l'accès aux services tels que la télévision et l'Internet, via le réseau de Swisscom. Nous vous invitons à profiter de cette occasion unique de vous raccorder au réseau de fibre optique de Swisscom. Cette transition technologique est entièrement financée par Swisscom et, une fois raccordés, les utilisateurs pourront choisir librement parmi les services proposés par les différents opérateurs actifs sur le réseau Swisscom.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur la page www.swisscom.ch/checker, les habitants et habitantes peuvent saisir leur adresse pour vérifier les performances disponibles à leur domicile et suivre les informations concernant l'avancement du projet fibre optique.

Soyez vigilant!

Des individus malveillants se font passer pour des techniciens et visitent ponctuellement les foyers. Sachez que les collaborateurs de **Cablex** et de **CR Telecom** sont toujours en possession d'une carte d'identification et ne se rendent jamais chez vous sans avoir pris rendez-vous au préalable. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Conseil communal

LIGNIÈRES



CANICULE: RESTONS VIGILANTS, PROTÉGEONS LES PERSONNES SENSIBLES

Avec l'arrivée de l'été et des journées ensoleillées, les températures peuvent rapidement grimper. Si ces beaux jours sont agréables pour beaucoup, ils peuvent aussi présenter des risques pour la santé. La commune tient à rappeler à ses aînés, et à toute personne vulnérable, quelques gestes essentiels pour se protéger durant les épisodes de canicule:

- 1. Gardez un contact régulier avec une personne de confiance.**
Assurez-vous d'avoir un proche, un voisin ou un membre de la famille joignable en cas de besoin.
- 2. Privilégiez les sorties tôt le matin ou en fin de journée.**
Évitez les efforts physiques et les déplacements pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h).
- 3. Rafraîchissez votre logement.**
Utilisez si possible une climatisation, fermez les volets et stores en journée, et ouvrez les fenêtres la nuit. L'usage d'un ventilateur, d'un parasol ou de linges mouillés peut aussi être utile.
- 4. Hydratez-vous régulièrement.**
Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour sauf indication contraire de votre médecin. N'attendez pas d'avoir soif!
- 5. En cas de problème de santé, contactez le médecin de garde au 0848 134 134.**
La commune reste également à votre écoute. En cas de doute ou de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Prenez soin de vous et restez au frais!

CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 26 JUIN 2025

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif aux comptes 2024 (non soumis à référendum)
2. Adoption du nouveau règlement général de commune
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 87'000.00 pour la création d'une place de jeux à la rue des Prélards
4. Arrêté relatif à une cession d'actifs à la communauté des eaux neuchâteloises (CEN) d'un montant de CHF 262'790.00
5. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 51'000.00 pour la mise en place de purges automatiques sur le réseau d'eau

Échéance du délai référendaire: Lundi 25 août 2025

Cressier, le 26 juin 2025

CRESSIER



ERRATUM - TARIF DE LA VENTE DE L'EAU DE BOISSON (DÈS LE 01.07.2025)

Prix du m³ de l'eau de boisson: CHF 2.45/m³ + TVA 2.6%

Taxe d'épuration: CHF 2.90/m³ + TVA 8.1%

Redevance cantonale: CHF 0.80/m³ (sans TVA)

Taxe de base + TVA 2.6%:

- CHF 13.-/mois pour le calibre de 20 mm
- CHF 16.-/mois pour le calibre de 25 mm
- CHF 40.-/mois pour le calibre de 32 mm
- CHF 76.-/mois pour le calibre de 40 mm
- CHF 126.-/mois pour le calibre de 50 mm

Possibilité d'exonération de la redevance et de la taxe d'épuration pour les utilisations agricoles et maraîchères.

Cressier, le 1^{er} juillet 2025

ADMINISTRATION COMMUNALE
SERVICES INDUSTRIELS

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des vacances scolaires, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	FERMÉ

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 18 août 2025**



CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025
du lundi 4 août au vendredi 15 août 2025

Ouverture du guichet

Lundi 08h30 - 11h30
Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi 08h30 - 11h30
Fermeture complète du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août 2025
Horaire normal dès le lundi 18 août 2025

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.

CORNAUX



PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Lors de sa séance du 30 juin 2025, le Conseil communal a proclamé élu Conseillère générale:

- Madame Roxanne Alexia Leuba, proposée par le PS Parti socialiste.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Seul l'avis paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 11 juillet 2025

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.07.2025 au 25.08.2025

Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n°: 120863

Parcelle(s), coordonnées: 3145 - Cornaux: 1209853/2568297

Situation: Le Clos/Chemin du Levant 8

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Albert et Françoise Widmer

Demande de permis de construire: minime importance

Affectation de la zone: ZHFD Zone d'habitation à faible densité

Compétence communale/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 11 juillet 2025

CONSEIL COMMUNAL

AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

La première aide auditive alimentée par l'IA / Réseau Neuronal Profond

PHONAK Premium Reseller

Aux meilleurs prix de la région!

Michel Haenger
Audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience

elivolt

Votre expert en installations électriques.

elivolt.ch

Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.



CRESSIER

Le Tour de l'Eau sur fond de solidarité et de sensibilisation

Le 22 juin 2021, le village de Cressier a été durement touché par une inondation, les souvenirs sont indélébiles, stupeur, destruction, désolation, solidarité.

Honorer l'esprit de solidarité de la communauté déployé lors de cet événement dévastateur, est l'idée de l'Association Cressier Solidaires qui a été créée. Son objectif principal est de sceller ces souvenirs dans le temps en signe de gratitude à l'élan collectif de soutien, d'entraide et de générosité envers ceux qui ont été touchés par l'inondation. Il s'agit d'une initiative visant à susciter une prise de conscience de la population sur les enjeux liés à la gestion de l'eau, les risques naturels, le patrimoine local, l'histoire du village et le lien social.

Un voile se lève sur le Tour de l'Eau

Ayant trouvé du soutien auprès des sponsors, le Tour de l'Eau se concrétise dans un premier temps sur le centre du village. Il comporte un petit parcours didactique et éducatif, équipé de panneaux explicatifs conçus sur le même principe que ceux du Viti-tour d'une durée de vie d'au moins 20 ans. Ce petit parcours balisé, accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, permet de découvrir les panneaux situés dans le village et sur les chemins des vignes. Comptant moins de 2h de marche, jonché de 11 postes et 2 places de pique-nique, le tracé indiqué sur le panneau et pouvant être scanné par QR code, part de la gare et revient au même point.

A retenir - **Dimanche 31 août 2025, inauguration officielle du Tour de l'Eau.** Dès 9h00 découverte du parcours. Des informations complémentaires suivront en temps opportun.

PS: Un grand parcours est en voie de réalisation. L'Association serait ravie d'en parler à d'éventuels partenariats. Pour contacts:

sylvain_persoz@hotmail.com ou tél. 078 848 66 58.

GC



New Kia EV3

Plus de 600 km d'autonomie.

À partir de

CHF 36'950.-

En savoir plus.

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV3 GT-Line 81,4 kWh auto., CHF 50'950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 900.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. *EV3 Air 58,3 kWh auto., CHF 36'950.-, 15,8 kWh/100 km, 17 g CO₂/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).



Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

Pompes funèbres
Grau

24h/24 **032 751 28 50**
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

LE LANDERON

Spectacle des « Incroyables talents », de magnifiques prestations



Jeudi de la dernière semaine d'école, les halles de gymnastiques du C2T bruisaient des conversations des élèves des cycles 1 et 2 dans l'attente de la prestation des « Incroyables talents ». Installés sur les gradins montés pour l'occasion, chacun se réjouissait de découvrir le résultat d'un travail intense de préparation de leurs copines et copains.

Pour rappel, tous ces jeunes de la 5FR à la 8FR avaient, en groupe ou seul, conçu et préparé un show (chorégraphie, musique) afin d'être au top le moment venu.

De prime abord, c'est ensemble qu'ils se présentent recevant une ovation incroyable de leurs camarades. Un encouragement certain.

Et le spectacle commence. Que ce soit en danse, en acrobaties, en chant, en démonstration de BMX ou de breakdance, seule en chant, au piano ou au violon, c'est à tour de rôle qu'ils entrent en scène sous les acclamations et les regards admiratifs de leurs camarades. De tous beaux défis qu'ils ont su relever à merveille.

En fin de spectacle, les élèves de la classe d'Ariane Moulin ont entonné une belle chanson pour dire au revoir à leur enseignante qui prend sa retraite à la fin de cette année scolaire. Ce fut un moment rempli d'émotion

pour Ariane Moulin qui part après plus de quarante ans de métier dont quelques 35 ans au Landeron. Une bien belle carrière.

Comme le souligne Laurence Petruzzi, présentatrice de ce spectacle, les exhibitions en groupe ou individuels de cette année étaient de très bonne qualité avec de magnifiques prestations bien rôdées, des chorégraphies « tip top », artistiques, créatives, de superbes présentations d'élèves en groupe ou seuls sur scène. Tous ces artistes ont su montrer leur courage, même si certains avaient quelque peu « la boule au ventre ».

Pour terminer cette belle année scolaire, elle remercie encore tous les élèves qui ont participé au spectacle du 700° en faisant vibrer parents, grands-parents, amis et autres, élèves qui ont été pour elle également d'incroyables talents. CP





Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

SOIREE GRISONNE :
CAPUNS ET BROCHETTE TZIGANE
 VENDREDI 18 JUILLET 2025, 19H30

« Les capuns, ce n'est pas une recette, c'est une philosophie ! »,
voilà ce que disent les habitants de la région de la Surselva.
Dans les Grisons, chaque famille a son petit secret pour affiner
la recette de cette authentique spécialité.

Les **capuns**, ce sont des bouchées à base de pâte à spätzli,
enrichies de saucisse sèche, de jambon et de diverses fines herbes.
Le tout, enveloppé dans des Feuilles de bette et délicieusement
servi dans un bouillon à la crème.

Pour enchaîner, vous pourrez savourer une **brochette tzigane**.
Cette viande juteuse est composée de fines tranches de bœuf,
assaisonnées d'un sel épicé dont vous direz des nouvelles.
Ces brochettes sont plongées dans l'huile bouillante, avant d'être
grillées et servies avec du pain et des **salades variées**.

La soirée grisonne, une nouvelle occasion à ne pas manquer
de célébrer les bonheurs de la table et l'amitié à Cressier.

Fr.40.-

Réservation obligatoire
032 757 11 66 – info@croix-blanche.ch



LE LANDERON

Retour sur le Conseil général



A l'exécutif du Landeron, un Canette a succédé à un Canette. Un temps pour les souvenirs, les remerciements et les présentations a marqué la séance du Conseil général du 26 juin dernier.

Départ de Roland Spring - l'argentier communal est entré en 2010 à l'exécutif, dans le cadre de la législature 2008-2012, en même temps que Frédéric Matthey, conseiller communal PLR. Ce dernier était bien placé pour faire l'éloge de son collègue de longue date, en voici quelques extraits. Durant son long mandat l'élu canette a usé de sa capacité à faire avancer les projets en gardant toujours en ligne de mire l'intérêt collectif. Il a géré les dicastères essentiels au bon fonctionnement de la commune, les finances, l'urbanisme, le

patrimoine et le port. Sous sa conduite, la construction du NBA, la réfection de la charpente et de la toiture de la Tour de l'Hôtel de Ville, la restauration des fontaines historiques ainsi que diverses réfections et rénovations des bâtiments communaux ont été réalisées. On lui doit les crédits d'étude et de réalisation liés à la rénovation complète de la Chapelle du Scapulaire, lieu emblématique que la commune pourra transmettre aux générations futures. Ces décisions, parfois combattues et complexes, sont passées et ont permis d'ancrer l'action communale dans une perspective à long terme, conciliant gestion prudente et développement mesuré. Année après année, l'argentier communal a assuré une participation rigoureuse à l'élaboration et à l'approbation des budgets et des comptes. Porteur des remerciements du Conseil communal, Frédéric Matthey livre une réflexion « tu laisses une empreinte concrète, visible dans les bâtiments, dans les infrastructures, tu laisses surtout le souvenir d'un collègue constructif et engagé ». A savoir que Roland Spring a prolongé d'une année supplémentaire sa fonction à l'exécutif afin de permettre une transition en douceur et passer le témoin à son successeur. S'associant aux éloges, le président du groupe canette, Grégory Mallet, présente une rétrospective imagée, truffée d'humour décalé, de son collègue de parti, où l'accent est mis sur le caractère, l'engagement, la personnalité,

tout cela dans un esprit convivial et positif. Les autres partis enchaînent et expriment leur reconnaissance au démissionnaire qui est ovationné par l'assemblée.

Olivier Guye, est élu au Conseil communal

Son portrait est tracé par son colistier du groupe canette, Marc Chapatte. En voici un bref résumé. Né en 1964 à la Côte aux Fées, Olivier Guye a vite compris que pour changer le monde il fallait commencer par le comprendre. Formé à l'Ecole normale de Neuchâtel, il est instituteur d'abord à Lignièrès, puis au Landeron. Enseigner au cycle 3 est son objectif, pour y parvenir il est prof et élève à 50 ans, en retournant sur les bancs de ... l'université. Il totalise 40 ans d'expériences dans l'enseignement. Animé par une volonté sincère de s'investir pour son village, il fait le grand saut en politique en 2020. « Son bon sens, son écoute, sa modestie et sa bienveillance font de lui un excellent candidat, mais surtout un homme de confiance. Pour preuve il œuvre dans deux commissions, celle des finances et celle de l'énergie ». Mélomane passionné, Olivier Guye a été 20 ans à la tête de la chorale du C2T, longtemps membre du Madrigal et aujourd'hui il chante dans un chœur d'hommes. « Alors oui, il ne vient pas d'ici à l'origine, mais il y vit, il y enseigne, il y chante, et s'y engage, que demander de plus? ».

GC

CRESSIER

Le Charmeur 2024 de la Cave des Lauriers, Jungo & Fellmann remporte la Gerle d'Or



Le 3 juillet 2025, à la 29^e édition de la dégustation de la Gerle d'Or, au Château de Boudry, vingt Chasselas neuchâtelois étaient en lice, le Charmeur 2024 a remporté le concours.

C'est la 6^{ème} fois que le domaine cressiacois remporte la Gerle d'Or, dont deux années consécutives. Un grand bravo pour cette belle régularité! Pour rappel, le lauréat de la Gerle d'Or sera à l'honneur lors de la Fête des Vendanges, notamment le vendredi soir au Village des Vignerons ainsi que sur le char de la Gerle d'Or lors du traditionnel Corso fleuri du dimanche. Le concours de la Gerle d'Or est organisé par la Commission vigne, vin, terroir et gastronomie (VVTG) de la Fête des Vendanges. Conduite par M. Patrick Vaudroz, elle a pour mission de promouvoir le vin et les produits du terroir notamment lors de la Fête des Vendanges.

Reconnu et apprécié pour l'excellence de ses produits, le domaine viticole des cousins Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann cumule les récompenses et les distinctions. En juin dernier, la Cave des Lauriers a enrichi son palmarès par de nouveaux prix:

A la Sélection des vins neuchâtelois - Prix **Ambassadeur** pour la meilleure moyenne de tous ses vins présentés. **Prix Excellence** remporté par le Non Filtré 2024, et la Sélection **d'Or** pour tous ses vins ayant obtenu une note supérieure ou équivalente à 90 points.

De plus le Non Filtré 2024 a remporté la **1^{ère} place en vinification spéciale**, sur 84 vins présentés, au Mondial du Chasselas qui s'est déroulé au Château d'Aigle le mois dernier.

Les vins de Cressier portent haut les couleurs du canton.

GC

LIGNIÈRES

Au Conseil général: projet d'assainissement du collège validé



Réuni le 26 juin dernier, le législatif de Lignières, conduit par Michaël Wälchli, a acté le projet de réfection du collège et a accepté tous les autres points de l'ordre du jour.

Pour la période 2025-2026, les élus ont nommé le bureau du Conseil général qui sera à nouveau conduit par Michaël Wälchli. PLR.

Présentation du projet d'assainissement du collège et ses alentours

Selon les précisions apportées par la conseillère communale, Josiane Chiffelle, cette nouvelle étape est nécessaire avant le lancement d'appels d'offres et la demande de permis de construire. A l'acceptation du crédit d'engagement nécessaire à la finalisation de l'étude, un comité de pilotage a été constitué et a déjà eu des échanges avec les membres de la construction. Ce comité de pilotage regroupe: Josiane Chiffelle, en charge de l'enseignement, Michaël Wälchli, délégué du CG, Mathieu Oppliger, architecte-conseil de la commune, Silva Yildirim ou Laetitia Kopp représentantes du corps enseignant, Stéphane Bianchini, administrateur communal, Antoine Amstutz, responsable d'exploitation et Patrice Krieg, concierge du collège. Dans les détails le projet a été présenté aux membres du législatif par André Escobar du bureau Aviolat Chaperon Escobar pour le consortium OS + ACE. Ayant obtenu réponses à leurs questions et en tout état de cause les élus ont donné leur accord de principe. (en photo, maquette du futur collège). Dans un autre ordre, ils ont approuvé l'acquisition d'un hangar, pour un montant de **55'000 francs**. Depuis des années la commune loue ce hangar (charge annuelle de 5'400 francs) à un tiers privé, ce dernier a d'ailleurs décidé de se séparer de son bien. Ce bâtiment répond aux besoins actuels de la voirie, tant en termes d'emplacement que de capacité.

Augmentation de la dotation en personnel en raison de la capacité d'accueil à la structure parascolaire Ratatouille

Au cours des ans, force est de constater que la vie professionnelle et familiale a profondément évolué. Si le nombre d'enfants scolarisés à Lignières a diminué au cours des cinq dernières années, le nombre d'enfants accueillis à la structure n'a cessé d'augmenter. A cela viennent s'ajouter les changements et nouvelles normes de la LAE3 (loi sur l'accueil des enfants) qui entreront en vigueur en août prochain, rapporte le CC. En clair, pour répondre aux exigences cantonales, une extension de la structure Ratatouille s'avère nécessaire afin de répondre au nombre croissant d'enfants. Le partage de la salle de couture, permettant d'accueillir 12 enfants supplémentaires, a été la solution trouvée, les travaux d'aménagement seront mandatés au Consortium de l'assainissement du collège. La demande de subvention envoyée au service compétent a été préavisée favorablement. La mise

en conformité de la structure parascolaire et le lien à établir avec les parents génèrent un surplus de travail aux services administratifs déjà fortement sollicités. Afin de procéder à l'engagement d'un/e nouveau/elle collaborateur/rice, le CC demande une augmentation de la dotation en personnel actuellement fixée à 8 EPT (équivalent plein temps) et de porter celle-ci à 8,5 EPT. Par un vote positif et une abstention les élus ont donné leur consentement.

Communications du Conseil communal

Structure d'accueil parascolaire Ratatouille - la responsable, Isabelle Jardeaux, absente pour cause de maladie, a repris une activité partielle et sera apte à assumer pleinement sa fonction à la rentrée.

Zone sportive et de détente

Depuis le 23 juin, l'entreprise de génie civil est à l'œuvre et s'attelle à dégrapper le terrain en vue de creuser le bac de rétention. L'aménagement des installations sportives a été mandaté. Les appels d'offres, pour les marchés de travaux nécessaires, sont en cours. A l'attention du FC, des places de parc provisoires ont été aménagées dans le champ au sud de la Praye, en compensation de celles entravées par les travaux. La présence d'une nappe phréatique dans la zone a nécessité diverses interventions qui ont chamboulé le planning. L'inauguration est retardée en accord avec le mécène. La manifestation du 1^{er} août sera déplacée au collège, fait part Josiane Chiffelle, présidente de commune, qui en passant adresse des félicitations au FC Lignières promu en 2^e ligue pour la deuxième fois de son histoire.

Comptes 2024 - En charge des finances, Ophélie Gauchat, justifie les raisons exceptionnelles du report de l'adoption des comptes. Tant l'administration communale que le CC ont vu leur charge de travail s'alourdir par une mobilisation intense sur plusieurs projets qui n'ont pas permis de garantir une présentation des comptes rigoureuse et conforme aux exigences. **Les aînés:** la rencontre «café-croissant» organisée le 9 avril dernier a rencontré un franc succès et la sortie du 18 juin 2025 en région jurassienne a été une expérience aussi plaisante que riche en découvertes.

Quartier du Sasselet-Est - diverses interventions réalisées au niveau des eaux pluviales et au niveau des ruissellements ont amélioré notablement les infrastructures locales. La signalisation routière et le marquage au sol, dont les travaux prendront fin dans le courant de l'été, contribueront à la sécurité du quartier. Reste une étape, la réfection du chemin «sur le Rein» qui fait l'objet de discussions, la mise en œuvre est prévue au printemps 2026.

Camping Fraso Ranch - fin avril 2025 échouait l'échéance de la résiliation par anticipation du droit de superficie des tenanciers du camping. Entre-temps ces derniers ont déposé une requête en procédure d'arbitrage, des échanges ont suivi entre les parties et l'instance cantonale. A ce jour, la procédure auprès du Tribunal arbitral est suspendue en raison d'une tentative de règlement à l'amiable en cours pour la reprise des infrastructures du camping par la commune, explique la conseillère communale Ophélie Gauchat.

GC

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & REPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial.

Pour en savoir davantage concernant le programme estival, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 13 juillet

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas de programme pour les enfants ni de garderie.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9^e Harmos.

Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 15 juillet: 10h00 Culte au Home St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 11 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 12 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 13 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 15 juillet

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Vendredi 18 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 19 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 20 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 15 juillet

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 17 juillet

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 20 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 12 juillet

17h00 Messe – ATTENTION HORAIRE D'ÉTÉ

Dimanche 13 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Samedi 19 juillet

17h00 Messe

Dimanche 20 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CRESSIER

Prière en cette période de vacances



Chères paroissiennes, chers paroissiens,
Les vacances sont une période de non-travail, des congés programmés pendant laquelle les activités quotidiennes sont suspendues. Les vacances sont vraiment idéal-

lement une période passée loin du domicile. Nous marquons une pause en tout ce que nous faisons durant l'année pour refaire nos forces.

En effet, n'oubliez pas le Dieu créateur qui nous donne la vie. Raison pour laquelle je vous propose cette petite prière qui vous accompagnera durant vos vacances.

Merci mon Dieu pour ces vacances. Un moment d'amusement, de repos, de récupération des énergies, de distraction et de détente... Mais je ne t'oublie pas, car je sais que Tu es, à tout moment avec moi. Peu importe si je suis à la mer, au lac, en montagne: où que j'aie Tu me vois et Tu m'aimes. Protège-moi contre les accidents et les maladies. Merci pour toutes les personnes que tu as mises sur ma route. Je suis heureux d'être Ton vrai et bon ami, Amen.
Bonnes vacances à tous.

Abbé Gérard MUANDA, curé

Cours de théâtre pour enfants au Landeron



Tu aimes jouer la comédie ? Tu veux monter sur scène et t'éclater avec d'autres jeunes ? Tu seras en 9H ou 10H à la rentrée ?

Alors l'Atelier de théâtre d'Attrac est fait pour toi !

À partir de septembre, rejoins un groupe motivé et créatif pour explorer les coulisses du théâtre, inventer des scènes, jouer des personnages... et monter un spectacle !

Où ? Au Landeron (Ville 4)

Quand ? Tous les mercredis de 16h30 à 18h00

Combien ? Fr. 100.- par semestre

Attention, les places sont limitées ! (Les premiers inscrits seront les premiers servis.)

Pour t'inscrire :

Remplis le talon d'inscription, prends-le en photo, et envoie-la par e-mail à yvesleitner@gmail.com

Ou envoie simplement les infos demandées dans un mail.

On se réjouit de te voir sur scène !

Pour tout renseignement : tél. 076 310 14 24 ou yvesleitner@gmail.com.

Prénom : _____ Date de naissance : _____

Degré scolaire à la rentrée prochaine 9H 10H (entourer ce qui convient)

Parents :

Nom, prénom, adresse (rue et localité) et adresse mail

Date Signature :

Tu recevras une invitation, avec tes parents, à une séance d'information dont la date te sera communiquée prochainement.

LA NEUVEVILLE - Au programme !



LE ROUTARD

COMÉDIE DE PHILIPPE MECHELEN

AVEC HAKIM JEMILI, CHRISTIAN CLAVIER, MICHEL BLANC



Yann n'a qu'un seul rêve dans la vie: voyager. Alors, quand il entend dire que le fameux guide du Routard recrute des gens pour faire le tour du monde, il se présente immédiatement à l'entretien et se fait embaucher. Sa première mission: Marrakech, 40 adresses à vérifier en 5 jours. Mais Yann a oublié de mentionner un petit détail lors de son entretien: il n'a jamais voyagé de sa vie. Ce qui lui semblait être au premier abord le «meilleur job du monde» va se révéler beaucoup moins idyllique que prévu...

ME 13 AOÛT À 20H45
10 ANS - FR - 1H25 - 2025

EN FANFARE

COMÉDIE DE EMMANUEL COURCOL

AVEC BENJAMIN LAVERNE, PIERRE LOTTIN, SARAH SUÇO



Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

JE 14 AOÛT À 20H45
8 ANS - FR - 1H44 - 2024

LES BAD GUYS 2

ANIMATION DE PIERRE PERIFEL ET JUAN PABLO SANS



Les criminels animaliers s'efforcent de se faire à leur nouvelle vie de gentils. Bientôt, ils sont tirés de leur retraite et forcés de faire «un dernier travail» par une équipe entièrement féminine.

VE 15 AOÛT À 20H45
6 ANS - USA - 1H44 - 2025 - VF

DRAGONS

ACTION DE DEAN DEBLOIS,

AVEC MASON THAMES, NICO PARKER, GERARD BUTLER



Sur la rude île de Berk, où les Vikings et les dragons sont des ennemis jurés depuis des générations, Harold se distingue. Fils inventif mais négligé du chef Stoick la brute, Harold défie des siècles de tradition en se liant d'amitié avec le dragon Krokmu, une Furie Nocturne. Il va ainsi bouleverser la vie des habitants de l'île.

SA 16 AOÛT À 20H45
8 ANS - USA - 2H05 - 2025 - VF

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH.



LE LANDERON

Inauguration de la Bussionnaire: Rectificatif et précision

L'inscription sur les panneaux aux diverses expressions humoristiques « C'est pas tes oignons! Ramène ta fraise! Ne raconte pas de salades! Occupe-toi de tes choux! et autres ». Voilà une belle idée qui donne le sourire » ont été imaginés et réalisés par la classe de 7FR541 d'Aude Genton.

L'auto-guide où chacun pourra découvrir des informations et renseignements a été conçu par les élèves de la classe d'Alexia Jelmini.

CP



SAINT-BLAISE

Fin d'année au Centre scolaire du Bas-Lac Selon la tradition



La traditionnelle fête destinée à marquer la fin de l'année scolaire 2024 – 2025 s'est tenue, le samedi 28 juin, sur le site de Vigner, suivies des joutes sportives sous la forme d'un cross sur les rives, de finales d'un tournoi de foot scolaire à la Prise Gaudet, de jeux et d'ateliers.

Au programme, pour les élèves des années 1 à 6, le spectacle du ventriloque Roger Alain, offert par l'Association des parents d'élèves de Saint-Blaise, des expositions dans les classes sur le thème *Chapeau l'artiste* et un disco. Deux cantines ont été ouvertes: pour les boissons et les grillades.

La nouvelle année scolaire commencera, le lundi 18 août 2025, au terme des six semaines des vacances d'été.

CZ

HAUTERIVE

Assemblée générale annuelle du FC Hauterive

En perspective: deux équipes promues l'an prochain



C'est aux Vieilles Carrières, son fief, que s'est tenue, mardi 1^{er} juillet passé, l'assemblée générale annuelle du FC Hauterive fondé en 1928. Le club est fort de 15 équipes soit de 320 membres actifs. Il comprend 240 juniors. 26 nationalités y sont représentées. Il compte, en outre, 100 supporters.

Son président Jérôme Maspoli a déclaré: « 2024 – 2025, fut une année riche en émotions, en efforts collectifs et en belles réussites. Je sais combien il est difficile de concilier les exigences du travail, de la vie de famille et les responsabilités au sein de notre club. Et, pourtant, vous êtes là, investis, et toujours présents. »

Au terme de la saison écoulée, l'ascension en ligue supérieure des deux équipes actives du club s'est jouée à très peu de chose. La première équipe a eu droit à son barrage contre Kosovo; elle s'est inclinée contre une équipe qui ne cache pas ses ambitions après un match serré. Quant à la seconde équipe, elle a joué un premier rôle jusqu'au bout.

Et le président de rappeler que l'objectif en début de saison était de terminer dans les cinq premiers, même dans les trois premiers. Il ajouta: « L'année prochaine, nous serons encore plus forts, encore mieux préparés, et nous reviendrons avec un objectif clair: fêter deux promotions pour nos deux équipes actives ».

Le président remercia particulièrement les entraîneurs des équipes de juniors, le comité et tous ceux et celles qui s'engagent avec passion pour permettre au club d'avancer avec ambition et solidarité.

Le comité a été constitué ainsi: président et responsable coach « Jeunesse et Sport », Jérôme Maspoli; vice-président et responsable terrain de jeu, Martial Eymann; secrétaire, Marianne Schreyer; caissier, Michel Dey; responsable maillots et matériel, Giovanni Ferrara; responsable cotisations, Patrice Perrini; responsable manifestations et relations sociétés locales, Sébastien Delafontaine; directeur technique, Labinot Nitaj; coordination juniors, Jérôme Meyer; responsable des arbitres, Dominique Garber; convocateur, Andrea Marrè; entraîneur gardiens, Gregory Ducommun et responsable cantine, Michel Terzi.

Ne pouvant pas être présente à l'assemblée, Valérie Dubosson, présidente de la Commune de Laténa, cheffe du dicastère de la santé et de la qualité de vie, laissa un message lu par Frédéric Meyer: « Tout comme vous, a-t-elle entre autres écrit, les nouvelles autorités de Laténa ont à cœur de maintenir un lien étroit avec les associations locales. Laténa compte 86 associations sportives et culturelles et il n'est malheureusement pas possible au conseil communal d'être présent à chacune des assemblées générales de ces associations. Comme dans chacune des sociétés locales, vous faites vivre notre belle commune. » Elle conclut par adresser les vifs remerciements et félicitations du conseil communal pour tout l'investissement apporté par le comité et les membres du FC Hauterive.

CZ

(d'après de procès-verbal de l'assemblée tenu par la secrétaire).

LE LANDERON

Assemblée extraordinaire du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, de La Neuveville et de Nods (SIEL)

Cette assemblée extraordinaire du mardi 1^{er} juillet rassemblait les délégués du SIEL afin de procéder à l'adhésion à la STEP du Landeron des communes de Twann-Tüscherz, Ligerz et Plateau de Diesse. Des représentants des communes concernées étaient présents à la STEP à cette occasion

Rétrospective du projet de raccordement

Le traitement des eaux usées des communes concernées ne répond plus aux normes cantonales depuis 2015. Après l'étude de variantes tel que le raccordement à Biènné ou la mise à niveau de la STEP de Twannberg, la solution du raccordement à la STEP du Landeron s'est avérée la plus économique et durable tout en bénéficiant d'un soutien financier du canton de Berne.

C'est en 2018 que le SIEL approuve le principe du projet et en 2023 que les communes concernées votent un crédit de financement pour la réalisation future des travaux.

Informations

Par le biais de slides, Jean-Claude Scherler, président, explique le tracé qui aboutira à la mise en place de ce projet (parcours des conduites, stations de relevage et autres).

Il détaille ensuite quelques points du futur budget résultant de l'intégration de ces nouvelles communes en soulignant que cela entraînera une réduction modérée des coûts d'exploitation (103 francs par habitants au lieu des 113.47 francs actuellement). Il précise que, au niveau de la STEP du Landeron, cette adhésion ne requerra aucun investissement financier supplémentaire. De plus, la STEP du Landeron dispose d'une capacité de traitement suffisante pour l'absorption de

ce nouveau flux. De fait, il ne sera pas non plus nécessaire d'augmenter le personnel, mis à part le remplacement du chef de station, Jean-Claude Girard, qui prendra sa retraite à la fin de cette année 2025.

Il détaille également l'évolution de l'organisation à venir au niveau des délégués au conseil intercommunal qui passera de 21 à 28 membres et de 6 à 9 pour le comité.

Cette augmentation du nombre de délégués ne permettra pas d'organiser des assemblées générales dans les locaux de la STEP et il faudra certainement trouver une autre solution.

Convention de principe du raccordement du syndicat intercommunal ARA am Twannbach au SIEL

La convention de principe a retenu toute l'attention des délégués du SIEL. Après avoir répondu à quelques demandes de précisions, il est rappelé que le vote doit présenter une majorité des 2/3 des membres de l'assemblée pour pouvoir être validé.

C'est à l'unanimité des membres présents que cette convention est acceptée sous les applaudissements des représentants des communes concernées.

Cette approbation permet ainsi de concrétiser un projet important pour l'avenir des eaux usées d'une vaste région.

Échéances futures

Fin 2025, début des travaux. 2025-2027 raccordement progressif des nouvelles communes concernées. Fin 2027, raccordement de toutes les communes. 2028 fin des travaux.

CP

ENTRE-DEUX-LACS

La Ludotène est fermée durant les vacances scolaires

Réouverture: lundi 18 août 2025 puis chaque jeudi et lundi de 15h30 à 18h.

Prochaines ouvertures mensuelles du samedi de 10 à 12 heures: 23 août – 27 septembre – 25 octobre – 22 novembre 2025 puis 10 janvier 2026.

L'équipe des bénévoles de la Ludotène **vous souhaite un bel été!**

Fleur-de-Lys 7 à Marin - site Internet: ludotene.ch - Ludo Tène



Dès le
03 juillet
2025

(Re) découvrez le Sentier du Temps

Parcourez l'histoire de notre Terre le long de ce sentier mythique entre Chaumont et le Rocher de l'Ermitage, au cœur de la forêt neuchâteloise.



Retrouvez toutes les informations sur

www.sentierdutemps.ch



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



FÊTE NATIONALE

10:30 - 2:00
ENTRÉE LIBRE

1^{er} AOÛT 2025
PLAGE D'HAUTERIVE

ANIMATIONS

- Petit déjeuner offert
- Balade à poney
- Yoga avec YogaMoves
- Petit marché et friperie
- Fabrication de lampions avec la société des Amis de la Peinture et de la Sculpture
- Jeux avec la Ludotène
- Atelier graffiti avec le Troglo
- Food trucks

SPECTACLES

- Performances de RêvOcirque et Nuances aériennes
- Spectacle de voltige équestre par la Voltige de Montmirail
- Défilé de lampions
- Show lumineux

CONCERTS

- Cor des Alpes par L'Académie Cor des Alpes région NE-JU
- MC Roger
- DJ Booby Night

LATÈNA

Privilégiez les transports publics et la mobilité douce

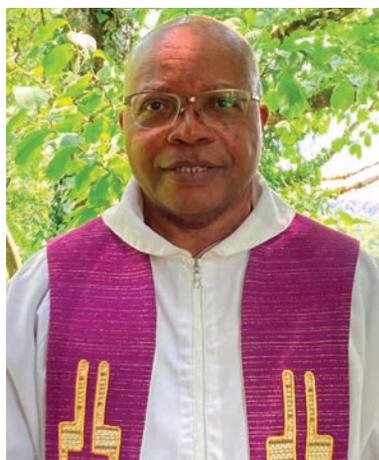
commune-latena.ch

PROGRAMME	
10 h 30 - 13 h	Balade à poney
11 h	Séance de yoga par YogaMoves
Dès 11 h 30	Petit déjeuner offert (dans la limite des quantités disponibles)
Dès 12 h	Restauration, boissons et petit marché et friperie
13 h 30 - 17 h 30	Fabrication de lampions
13 h 30-18 h	Jeux par la Ludotène
14 h	Cor des Alpes par l'Académie Cor des Alpes régions NE-JU
14 h - 19 h	Atelier graffiti avec le Troglo
16 h 30	Spectacle de voltige équestre par la Voltige de Montmirail
Dès 18 h 30	Performances de cirque de RêvOcirque et Nuances aériennes
20 h	Cérémonie officielle (discours et hymne)
20 h 45 - 21 h 45	MC Roger (spectacle)
21 h 45	Défilé de lampions
Dès 22 h	Déambulations lumineuses
22 h 40 environ	Show lumineux
Dès 23 h	DJ Booby Night

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Paroisse catholique de Saint-Blaise, Hauterive, Marin, Epagnier, Thielle et Wavre

Un curé sans égal s'en va



«*Quand on est curé, on est là pour toute la population*» nous a déclaré l'abbé Leonardo Kamalebo, 63 ans, qui le 31 août prochain quitte sa paroisse, pour celle de Moudon. Il a eu la charge d'âmes de celle de Saint-Blaise (3000 paroissiens et paroissiennes) pendant 15 ans.

Personnalité attachante, proche de chacun et chacune, de bonne humeur en toutes circonstances, avec son rire qui le rendait d'emblée sympathique, Leonardo Kamalebo a eu, cependant une vie compliquée.

Né à Uvira, une ville de la Province du Sud-Kivu de la République démocratique du Congo, il est ordonné prêtre en 1987 dans son pays natal. Toutefois, les troubles politiques, qui affectent le Kivu, le contraignent à vivre dans la clandestinité pendant trois ans. Ensuite, il s'établit à Kinshasa, la capitale du Congo.

Grâce à Amnesty International, il est admis en tant que réfugié en Suisse: il est accueilli dans la Paroisse du Valentin, à Lausanne en 1999. A l'époque Mgr Bernard Genoud, l'évêque du diocèse, lui attribue l'aumônerie des réfugiés. En 2000, il est l'aumônier du Centre de réfugiés de Sainte-Croix qui reçoit notamment des personnes venues du Kosovo.

Il apporte aussi sa collaboration aux paroisses de la région d'Yverdon. Après le départ de l'abbé Gilles Gachoud en été 2010, l'évêque du diocèse confie la Paroisse de Saint-Blaise à l'abbé Leonardo Kamalebo. Le Conseil de Paroisse est présidé par Bernard Cattin. Peu à peu, le nouveau curé découvre sa paroisse. Il affirme, cependant, avoir eu quelque peine à trouver la chapelle œcuménique d'Hauterive! Il conservera son statut de réfugié jusqu'à sa naturalisation en tant que citoyen suisse de la Commune de Saint-Blaise.

Et d'expliquer une situation particulière: «*J'ai même été appelé, alors que j'étais encore réfugié, par le Conseil communal de Saint-Blaise, à m'adresser lors de la cérémonie officielle d'accueil des nouveaux habitants pour leur souhaiter la bienvenue!*»

Quant à son message à ses paroissiens et paroissiennes, et même aux habitants et habitantes de région, il prononce un seul mot: «*la fraternité*». A son regard, dans les temps actuels du monde, il convient d'apprécier que nous sommes privilégiés et qu'il importe de maintenir dans notre société entre tous des liens de convivialité.

Désormais, les paroisses catholiques de la région formeront l'Unité pastorale de Neuchâtel-est dirigée par une équipe pastorale composée de prêtres, diacres, agents pastoraux laïcs ou religieux et bénévoles nommés par l'évêque. L'abbé Gérard Muanda quittera la cure de Cressier pour venir s'installer dans celle de Saint-Blaise.

Quant à la dernière célébration de l'abbé Leonardo Kamalebo, elle aura lieu le 23 août prochain, à la chapelle d'Hauterive. Elle sera œcuménique parce que la pasteur Delphine Collaud y participera.

Claude Zweiacker

